

AGRESSION DE PERSONNELS au QI

Riom, le 04 mai 2026

une situation annoncée, une réaction attendue

Ce jour, un détenu identifié comme K., incarcéré au quartier d'isolement depuis deux mois après un passage en Unité pour Malades Difficiles (UMD), a violemment agressé un major et un surveillant en fin de matinée, leur portant plusieurs coups de poing.

Cet individu présente un profil psychiatrique particulièrement préoccupant (schizophrénie, antécédents extrêmement graves, dont un homicide et une déclaration d'irresponsabilité pénale dans un autre établissement). Malgré cela, il ne suivrait plus aucun traitement depuis plusieurs semaines, situation ayant entraîné une dégradation manifeste de son état mental.

Les personnels n'ont eu de cesse d'alerter la hiérarchie et l'unité sanitaire, à travers de nombreuses observations écrites et courriels, notamment ces derniers jours, signalant un risque imminent de passage à l'acte. Ces alertes sont restées sans réponse adaptée.

L'agression de ce jour, malheureusement prévisible, relance une nouvelle fois la question de la prise en charge des détenus aux profils psychiatriques lourds en milieu pénitentiaire, ainsi que celle de la réactivité des services compétents face aux signaux faibles et aux alertes répétées des agents.

Face à cette situation inacceptable, [l'UFAP UNSa Justice](#) du centre pénitentiaire de Riom :

- Apporte tout son soutien aux collègues victimes de cette agression ;
- Dénonce fermement l'absence de mesures adaptées malgré les multiples alertes ;
- Demande le transfert immédiat de ce détenu vers une structure psychiatrique spécialisée, adaptée à son état ;

- Exige la tenue rapide d'une réunion entre la direction et l'unité sanitaire afin de revoir en profondeur les procédures de prise en charge et d'intervention dans ce type de situation.

L'UFAP UNSa Justice rappelle que la sécurité des personnels ne saurait être compromise par des défaillances organisationnelles ou un manque de réactivité. Les agents ont rempli leur mission avec professionnalisme ; il appartient désormais à chacun de prendre ses responsabilités.

Le bureau local Ufap Unsa Justice du Cp Riom

JP BREBION

UFAP-UNSa Justice CP RIOM
Tel: 04 63 85 80 59 ou 07 88 75 31 81